

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducation.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie
N° M21- 0033212

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 06961

Société :

83511

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : GNIOUTI MOHAMMED

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661070389

Total des frais engagés : 41,00 Dhs

Autorisation CNPD N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 03/09/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>HARMACIE HAY EL HANA Mrne El Hana Soutine 7. Marché El Hana Hay El Hana Casablanca - Tel.: 05 22 94 67 49</i>	09/08/94	41.00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	DATE DU DEVIS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION

ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

~~PHARMACIE HAY EL HANA~~
Mme. FIKRI Soumia
1, Marché El Hana Hay El Hana
Casablanca - Tel. 05 22 94 67 49

CASA Le 09/08/21

Facture N° 16

M: Gnioui

Quantité	Désignation	P. Unit.	P. Total
2	Betmersol 2 de 15	1200	2400
1	Sorbhepat 10	1900	1900
			4100
te) 0,122g q.s.p. 100g			
EMPLOI. int:			
LOT : 0222 PER : DEC 2022 PPV : 12 DH 00			
te) 0,122g q.s.p. 100g			
NT EMPLOI. infants:			
LOT : 0201 PER : MAR 2022 PPV : 12 DH 00			

SORBHEPATIC®

SORBHEPATIC®

PPV 17DH00
EXP 10/2022
LOT 98048 8

boîte de 20

.....	1,500 g
.....	0,050 g
.....	0,025 g
.....	1 comprimé

association conférant au produit un effet cholagogue doux et neutralisant de l'acidité hydrochlorique en excès dans l'estomac.

Le sorbitol en plus de ses actions cholécystokinétique et cholérétique, accélère le transit intestinal, stimule le péristaltisme en déclenchant la sécrétion de la villikinine et augmente l'apport des enzymes pancréatiques en déclenchant la sécrétion de la pancréozymine.

INDICATIONS

- Dyspepsie
- Pesanteurs
- Constipation
- Dyskinésies biliaires

MODE D'EMPLOI ET POSOLOGIE

1 comprimé à dissoudre dans 1/2 verre d'eau avant les repas.

En cas de constipation : 2 comprimés au coucher et 2 comprimés le matin à jeûn.

PRÉCAUTIONS

Etant donné sa teneur en sodium (245 mg par comprimé), il faut l'utiliser avec précaution chez les malades soumis à un régime désodé strict.

EXCIPIENT A EFFET NOTOIRE

Sodium environ 245 mg par comprimé

Ceci est un médicament.

Un médicament n'est pas un produit comme les autres.

Il vous concerne, vous et votre santé.

Le médicament est un produit actif.

Une longue recherche a permis de découvrir son activité mais son absorption n'est pas toujours sans danger.

Il ne faut jamais abuser des médicaments.

Il ne faut utiliser les médicaments qu'à bon escient.

Utilisez les médicaments prescrits comme vous le conseille votre médecin.

Il sait quels sont les médicaments dont vous avez besoin.

Exécutez exactement les prescriptions de son ordonnance : suivez le traitement prescrit, ne l'interrompez pas, ne le reprenez pas de votre seule initiative.

Votre pharmacien connaît les médicaments : suivez ses conseils.

Il ne s'agit pas pour vous de prendre des médicaments en quantité importante.

Il s'agit pour vous de prendre les médicaments dont vous avez besoin.

NE LAISSEZ PAS LES MEDICAMENTS A LA PORTEE DES ENFANTS

Laboratoires de Produits Pharmaceutiques d'Afrique du Nord
LAPROPHAN S.A. 21, Rue des Oudaya - Casablanca.

260499F56558P101000